

# C.P.T.S.M.

Club de Plongée de Trouville-Sous-Mer

Site : [www.club-plongee-trouville.fr](http://www.club-plongee-trouville.fr)

## Fiche individuelle d'inscription saison 2022/2023

N° de licence : ..... Niveau de plongée : .....

M. - Mme - Mlle : ..... Nom : ..... Prénom : .....

Numéro : ..... Adresse : .....

Ville : ..... Code postal : .....

Date de naissance : ..... Adresse mail : .....

Tél. domicile : ..... Tél. portable : .....

TIV : oui  - non  RIFAP oui  - non  Permis bateau : côtier  - hauturier

(Pour les nouveaux membres, le cas échéant, joindre une copie du brevet.)

En cas d'urgence : Nom: ..... Tél .....

---

### Pièces à fournir en totalité avec le dossier d'inscription

1. La présente fiche dûment complétée et signée au verso par vous-même ou votre représentant légal si vous avez moins de 18 ans.
  2. Un certificat médical modèle fédéral obligatoire (tout médecin / médecin fédéral) selon votre condition indiquée sur le tableau disponible sur le site [www.club-plongee-trouville.fr](http://www.club-plongee-trouville.fr), datant de moins de 120 jours.
  3. 1 photo d'identité (première inscription).
  4. Le règlement de la cotisation annuelle, de la licence, et de l'assurance complémentaire, facultative mais conseillée par chèque à l'ordre de CPTSM ou par virement RIB : FR10 3000 2059 3400 0007 0849 K62 - BIC/SWIFT CRLYFRPP: Merci de bien préciser votre nom dans le libellé du virement
  5. Merci de compléter la fiche 'autorisation parentale pour la plongée jeune' pour les membres mineurs.
- 

### autorisation de droit d'image adulte

j'autorise, /  je n'autorise pas, le Club de Plongée de Trouville-Sous-Mer à présenter, sur le site internet du club et ou les réseaux sociaux, les photos sur lesquelles je pourrais figurer dans le cadre des activités proposées en son sein.

---

### autorisation de droit d'image mineur

Je soussigné, ....., représentant légal, (père, mère, tuteur)

autorise que mon enfant ..... soit photographié(e) et/ou filmé(e).

Je permets :

- L'utilisation et la diffusion de ces photographies ou vidéos pour l'ensemble des publications (presse, plaquettes...).
- La diffusion sur site internet du club.
- La diffusion sur les réseaux sociaux (Instagram, Facebook).

Fait à ..... le .....

Signature

---

Pour des raisons d'assurance, les adhérents qui ne sont pas à jour de leur licence et cotisation 15 jours après leur inscription ne pourront être admis.

# Tarifs et horaires pour la saison 2022/2023

SECTIONS	COTISATIONS	HORAIRES*
<b>Plongée adulte (&gt;14 ans)</b> Cette option donne accès à la section Nage avec palmes	<b>182 € + licence</b> Pour le 1 <sup>ère</sup> membre <b>105 € + licence</b> Pour les suivants	Jeudi soir de : 20h à 21h30
<b>Plongée enfant<sup>5</sup> (10 à 14 ans)</b> Cette option donne accès à la section Nage avec palmes	<b>85 € + licence</b> Pour le 1 <sup>ère</sup> membre <b>55 € + licence</b> Pour les suivants	Jeudi soir de : 20h à 21h30
<b>Nage avec palmes</b> Cette option ne donne pas accès aux autres sections.	<b>120 € + licence</b> Pour le 1 <sup>ère</sup> membre <b>80 € + licence</b> Pour les suivants	Lundi soir de : 20h à 21h30 Jeudi soir de : 20h à 21h30

\* - les horaires sont peuvent être modifiés et selon les saisons et les jours fériés.

Licences FFESSM	
Licence adulte (plus de 16 ans)	<b>43 €</b>
Licence jeune (de 12 à 16 ans)	<b>27 €</b>
Licence enfant (moins de 12 ans)	<b>12 €</b>

Assurances fédérales facultatives	
Assurance loisir 1	<b>21 €</b>
Assurance loisir 2	<b>26 €</b>
Assurance loisir 3	<b>44 €</b>
D'autres assurances sont proposées, n'hésitez pas à vous renseigner	

<b>La cotisation :</b>	€
<b>La licence :</b>	€
<b>L'assurance loisir 1 <input type="checkbox"/> - 2 <input type="checkbox"/> - 3 <input type="checkbox"/> :</b>	€
<b>Don facultatif</b>	€ _____
<b>Total :</b>	<b>€</b>

## La cotisation "plongée adulte" du C.P.T.S.M. donne droit :

1. A être membre actif du C.P.T.S.M.
2. A l'accès gratuit à la piscine\* strictement pendant les activités du club, avec encadrement obligatoire. \_\_\_\_\_
3. A un encadrement assuré par des moniteurs diplômés par la F.F.E.S.S.M. ou par l'État.
4. A la possibilité de participer au sein du Club aux différentes activités : nage avec palmes, technique, biologie, matériel, photos, ...
5. A la possibilité de préparer et de se présenter aux brevets fédéraux : niveaux I, II, III au sein du Club, (préparation des autres brevets au niveau départemental et régional en stages).
6. A l'utilisation du matériel mis à disposition par le club pendant les séances ou les sorties.
7. Aux plongées prévues et organisées par le Club.

\* à la piscine de Trouville ou à la piscine de Deauville selon le cas.

## Reste à votre charge :

- Votre petit équipement personnel : palmes, masque, tuba, ceinture, ...
- Les suppléments inhérents aux plongées et sorties : transport, hébergement, gonflage, restauration, ...
- Les fournitures indispensables : carnet de plongées, passeport de plongée, livret pédagogique...
- L'obligation morale d'accepter les termes de la Charte du C.P.T.S.M. (consultable au local du Club).

Fait à :  Le :   Signature - attestant que vous avez lu et que vous acceptez les termes de la charte.
--

Subaquatiquement vôtre  
Le Bureau du C.P.T.S.M.